

## Règlements 2026 – Ontario Demolition Derby

### **Règles pour les conducteurs et les mécaniciens**

1. Tous les conducteurs, mécaniciens et véhicules doivent se présenter au bureau d'inscription, de préférence deux heures avant le début de l'événement.
2. L'inscription payée permet l'accès à une seule voiture de remorquage et à un seul conducteur dans la zone des « pits ».
3. Chaque conducteur doit assister à la réunion des conducteurs, tenue environ 30 minutes avant l'heure prévue du début de la compétition.
4. Il est recommandé d'avoir plus de 13 ans pour être dans les « pits ». Tous les enfants de moins de 13 ans doivent rester à leur remorque entre les manches ou lorsque les véhicules sont en mouvement, et doivent être accompagnés de leur tuteur en tout temps. Les conducteurs peuvent être disqualifiés si les règles ne sont pas respectées.
5. Les conducteurs et membres d'équipe âgés de 16 à 17 ans doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur lors de l'inscription pour signer un formulaire de consentement parental, et ce parent ou tuteur doit être présent pendant toute la durée de l'événement.
6. La conduite agressive est limitée à la piste pendant la course. Elle ne sera pas tolérée dans la zone des « pits ».
7. Tous les conducteurs et membres d'équipe doivent signer un formulaire de consentement en ligne avant la course, si le formulaire n'est pas rempli il ne pourront pas être dans la zone des « pits ».
8. TOLÉRANCE ZÉRO pour la consommation d'alcool ou de drogues avant ou pendant la course.
9. Ontario Demolition Derby se réserve le droit de disqualifier ou de refuser toute inscription, ou d'expulser tout participant, membre d'équipe ou groupe dont les actions nuisent au déroulement, au plaisir ou à l'efficacité de l'événement.
10. Seul le conducteur du véhicule en compétition est autorisé sur la piste après les manches/finales, sauf permission d'un officiel.
11. Ontario Demolition Derby offre une assurance responsabilité pour les participants; toutefois, les biens personnels et l'équipement demeurent la responsabilité de leur propriétaire.

12. Le conducteur est responsable des actions des membres de son équipe dans les « pits ».

### **Règles d'équipement et de conduite**

1. Tous les conducteurs doivent être munis d'un casque, de lunettes de sécurité, d'une ceinture de sécurité et d'un extincteur à portée de main du conducteur et des officiels de piste. **Les visières de style motocross ne sont pas recommandées.**
2. Tous les conducteurs doivent porter une tenue appropriée (pas de shorts ni de camisoles).
3. Les véhicules doivent être équipés de freins adéquats. Le conducteur doit garder le contrôle de son véhicule en tout temps.
4. Les impacts délibérés ou agressifs sur la porte du conducteur ne seront pas tolérés.
5. Si des pales de ventilateur en métal sont utilisées et que le capot s'ouvre, le conducteur sera disqualifié.
6. Règle concernant les incendies : à la discrétion des officiels.
7. Si une porte s'ouvre ou si la tôle d'une porte se détache pendant la participation, la voiture et le conducteur seront disqualifiés.
8. Un conducteur qui ne fait pas ou ne tente pas de faire un contact compétitif avec d'autres participants actifs sera disqualifié. Vous avez 45 secondes. **AUCUNE TEMPORISATION.**
9. Il est de la responsabilité du conducteur de connaître et de respecter les directives des officiels en tout temps. Le non-respect entraînera une disqualification.
10. Un gagnant ou finaliste d'une manche qui se qualifie pour une finale doit utiliser le même véhicule pour cette course (si applicable).
11. Les remplacements de conducteur ne sont PAS permis.
12. Aucune règle de bloc de ciment.
13. Interdiction de retenir une voiture contre une autre voiture ou les blocs de ciments (autorisé seulement pour des événements en équipe).
14. Interdiction d'immobiliser un adversaire pour gagner.